

## SUR LA RIVIERE QUI SEPRE LE RWANDA ET LE ZAIRE

EDITORIAL  
GERARD DUPUY  
PIS-ALLER

Les responsables, gouvernementaux ou militaires, de l'opération Turquoise peuvent se flatter d'un double succès: celle-ci a atteint les buts qui pouvaient être les siens sans donner lieu à aucun incident notable. Il y a là comme un contre-exemple de la mésaventure somalienne. Pourtant, personne n'ose se réjouir trop fort. C'est que si l'opération Turquoise a apporté un «répit», selon l'expression de MSF, et si elle a indubitablement contribué à sauver des dizaines de milliers de vies, cela reste peu en comparaison des horreurs passées... sans rassurer vraiment sur celles qui pourraient revenir.

Le succès même de l'opération française plaide a contrario contre le long délai d'inaction qui l'a précédée. En montrant que quelque chose était possible, Turquoise alourdit le reproche de ceux qui regrettent que rien n'ait été fait pendant plusieurs mois. Cela vaut pour les Français, bien sûr, mais plus encore pour tous les autres qui, au début, ont à peine caché leurs sarcasmes devant l'envoi des troupes françaises, aujourd'hui plutôt critiques sur le retrait de ces mêmes troupes – et qui sont toujours fermement décidés à ne rien faire. Les dirigeants français ne devraient pourtant pas céder trop vite aux charmes pernicieux de la bonne conscience.

D'une part Turquoise n'aura empêché que la queue de traîne du massacre des Tutsis par les milices hutues, à un moment où la défaite de ces dernières était acquise – de plus, la «zone de sécurité» aura permis à ces dernières d'effectuer une retraite à moindres frais. D'autre part, responsable de la relative dédramatisation de la situation rwandaise, la France pourra aussi être comptable d'une éventuelle détérioration. Une partie de sa réputation est désormais aux mains des forces de la Minuar II... Surtout, Turquoise aura montré que si la France savait se donner les moyens de rendre crédible son rôle autoproclamé de «gendarme africain», les habits de celui-ci sont en réalité bien trop grands pour elle. Turquoise n'était qu'un pis-aller. Un «mieux-aller» passerait par une réelle force internationale d'intervention... qui n'aurait pas sans rejaillir sur la fameuse «politique africaine» de la France.



Sur le pont Ruzizi 1, hier matin. Les soldats zairois refoulent les réfugiés rwandais qui tentent de forcer la frontière fermée.

## Les Nations unies, gendarme désarmé

Suppléée au Rwanda par l'armée française, l'ONU sera condamnée à l'inefficacité tant que les superpuissances lui refuseront une force militaire propre pour intervenir dans les conflits régionaux.

Quel qu'en soit l'impact sur la situation au Rwanda, l'opération Turquoise aura au moins démontré une chose: «L'intervention en temps utile d'une force armée relativement limitée, mais très entraînée, autorisée et décidée à prendre les risques de combats, et mandatée par la volonté de la communauté internationale, peut faire la décision (en faveur de la paix, ndr) au début d'un conflit», comme l'écrit Brian Urquhart, ancien sous-secrétaire général de l'ONU. Au Rwanda, le contingent français a permis de stabiliser (provisoirement) une situation explosive. A l'inverse, son départ illustre l'autre leçon que des centaines de milliers de Rwandais ont payée de leur vie: l'incapacité des Nations unies à intervenir à temps et de manière efficace envenime les conflits qui ensanglantent la planète.

Qu'on se souvienne des débuts du drame rwandais, en avril. L'explosion ethnique était parfaitement prévisible. Mais quand le génocide des Tutsis a commencé, les Nations unies ont réagi... en retirant les Casques bleus. Ils étaient trop peu nombreux, trop mal formés et trop légèrement équipés. Ce n'est qu'après un mois de massacres que le Conseil de sécurité a enfin voté l'envoi d'une nouvelle force de 5 500 hommes. Trois mois plus tard, à peine

30% de cette nouvelle Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar II) est opérationnelle. Ses contingents éthiopien, ghanéen et autres qui doivent relever les Français, paraissent déjà débordés par la situation. Aussi bons soldats soient-ils, leur armement et leur entraînement ne sont pas comparables à ceux des Français. Et leur mandat (au titre de l'article 6 de la Charte de l'ONU) leur interdit le recours à la force sauf en cas de légitime défense...

Il est trop facile de critiquer en la matière l'ONU et son secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. L'incapacité à prévoir des conflits imminents, l'inaction, les lenteurs, et l'inefficacité de l'ONU ne sont pas le résultat des seules lourdeurs bureaucratiques du «machin» onusien. Elles sont avant tout le prix de l'indifférence des grandes nations, de leur réticence à s'engager (surtout préventivement) dans des conflits qui ne les menacent pas directement... et de leur pingerie. Elles refusent de payer leur dû à l'ONU, privant l'Organisation des ressources nécessaires à l'équipement et à l'envoi de Casques bleus qu'il faut bien recruter dans les pays du tiers-monde puisque la plupart des Etats occidentaux (la France et la Grande-Bretagne exceptées) répugnent à exposer leurs hommes pour la cause de la paix.

On ne peut oublier que le gouvernement américain avait été le principal obstacle à l'envoi de Casques bleus au Rwanda au début de la tragédie. Ni que le contingent des Africains francophones, intervenu dans le cadre de Turquoise et passé sous le commandement des Casques bleus, a dû être équipé, entraîné et en partie encadré par la France. L'exemple du Rwanda n'est pas isolé. On avait déjà constaté la même impuissance en Bosnie ou en Somalie. A contrario, le cas de la Macédoine est exemplaire: une situation dangereuse a été «gelée» par la présence d'une poignée de Casques bleus dépêchés avant que le conflit n'éclate. Il n'y a hélas guère d'autre exemple d'action préventive à mettre au crédit de la communauté internationale.

Si on veut que l'ONU puisse faire face de manière efficace aux conflits de l'après-guerre froide – pour la plupart des guerres civiles, des conflits ethniques ou régionaux –, elle doit disposer d'une force armée permanente d'intervention rapide. Il n'y a rien de très nouveau dans cette idée. Le 26 juin 1945, la conférence de San Francisco avait inscrit, dans l'article 43 de la Charte de l'ONU, la mise à la disposition du Conseil de sécurité par les Alliés de forces armées destinées au maintien de la paix. En 1948, le premier secrétaire général, le Norvégien

Trygve Lie, avait relancé l'idée d'une «Légion» de l'ONU pour tenter d'étouffer dans l'œuf le conflit israélo-arabe. La guerre froide avait sonné le glas de cette initiative.

Boutros Boutros-Ghali a réactivé, dans son *Agenda pour la Paix* publié en 1992, l'idée d'une force d'intervention rapide de l'ONU. Brian Urquhart estime le coût annuel de l'entretien d'une force de 5 000 hommes à 380 millions de dollars, une fraction infime de ce que l'ONU dépense chaque année en opérations de maintien de la paix. Cette proposition s'est aussitôt heurtée à un tir de barrage des grands pays. Ceux-ci, les Etats-Unis en tête, craignent de perdre le privilège de décider seuls des conditions d'une intervention, et d'en assurer le commandement. L'hypocrisie de l'administration Clinton sur cette question est d'autant plus frappante que les Etats-Unis, après l'expérience somalienne, hésitent à envisager toute opération militaire à l'extérieur, et qu'ils ont fixé des conditions draconiennes à la participation des GI aux interventions de l'ONU.

L'espoir de voir s'établir un «nouvel ordre international» dans le monde de l'après-guerre froide risque de rester un vœu pieu tant que l'ONU sera privée des moyens militaires de le faire régner.

Patrick SABATIER